

## Éditorial

L'année 2021 a commencé sur les chapeaux de roues, avec l'assemblée générale d'Attac 92 qui s'est tenue fin février. Elle a vu le renouvellement d'une partie de son conseil d'administration (voir p. 13). Les statuts ont été toilettés et refondus. Ils prévoient notamment une durée de mandat de trois ans pour les administrateurs et font coller l'organisation des groupes de proximité à la réalité. Pour soutenir leur activité, ils ont été regroupés autour de quatre pôles géographiques (lire p. 14). L'équipe est fin prête et engagée pour poursuivre l'action. En mars, avril et mai, les réunions des groupes déstabilisés par la crise sanitaire ont déjà repris, des actions « Profiteurs de la crise » ont été menées à Bagneux et à Nanterre et le collectif *Plus jamais ça* 92 poursuit sa mobilisation.

Dans le contexte de crise économique et sociale liée à la pandémie, les campagnes nationales prennent tout leur sens : pour relier urgence climatique au chômage de masse et aux politiques d'austérité (Fin du monde, fin de mois, même combat) ; pour promouvoir justice sociale et métamorphose écologique de notre société (Plus jamais ça ; Profiteurs de la crise ☞ lire ci-contre). Le rapport *Pas d'emplois sur une planète morte* ([https://link.infini.fr/Vb6\\_BY5C](https://link.infini.fr/Vb6_BY5C)) publié en mai entend, par ses propositions concrètes, entamer une transition écologique créatrice d'emploi sous la bannière « sauver le climat, gagner des droits ».

Alors que la campagne présidentielle pointe à l'horizon, des idées de plus en plus nauséabondes émergent et se déploient dans les discours politiques et médiatiques. Pire, des lois liberticides organisent une société autoritaire de surveillance et de contrôle, stigmatisent une partie de la population en raison de sa religion et une autre en raison de ses activités militantes. Face à ce climat de haine, raciste et attentatoire aux libertés individuelles et collectives, une première grande journée nationale de manifestation et de mobilisations qui se déclinera localement est organisée collectivement le samedi 12 juin par de nombreux syndicats, associations et collectifs, quelques médias et organisations politiques. Prenez place dans le cortège pour les libertés et contre les idées d'extrême-droite !

Adhérez et faites adhérer. Exigeons ensemble des transformations radicales ! En ligne <https://france.attac.org/> ou à l'aide du bulletin que vous trouverez en page 14. Bonne lecture !

## Sommaire

Zones À Défendre : quand désobéir devient nécessité .....	2
Le Kid et l'escroquerie de la croissance .....	3
Valoriser et promouvoir les métiers du ménage et du domicile .....	5
Préfectures d'Île-de-France : le scandale des rendez-vous en ligne pour les étrangers.....	7
Rire (jaune), mais rire.....	10
Le conseil d'administration élu le 27 février 2021 .....	13
Organisation d'Attac 92 et bulletin d'adhésion .....	14

## Qui doit payer la crise ?

Alors que les inégalités, le chômage et la pauvreté explosent, le gouvernement instrumentalise la dette COVID afin de donner un nouveau tour de vis sur les services publics et la protection sociale.



L'idée est toute simple : ce n'est pas aux « premier-ère-s de corvée » de payer la crise. Alors plutôt que de nous résigner et de laisser le gouvernement nous diviser, la campagne contre les profiteurs de la crise est menée tambour battant par les activistes d'Attac depuis le 10 avril. Des affichages dans les rues sont organisés un peu partout en France, pour démasquer ces profiteurs (la fortune des milliardaires français a augmenté de 175 milliards d'euros de mars à décembre 2020 !) et pointer l'indécence sociale, fiscale et écologique des ultra-riches et les mesures du gouvernement qui continuent à les engraisser.

Cette campagne interpelle le gouvernement pour faire payer la crise du Covid à celles et ceux qui se sont enrichis et est doublée d'une [pétition](#) pour :

- une taxe sur le patrimoine des 1% les plus riches ;
- une taxe sur le bénéfice exceptionnel réalisé par les multinationales pendant la crise.

Des recettes pour répondre aux urgences sociales et sanitaires et renforcer les services publics comme la santé ou l'éducation.

## Zones À Défendre : quand désobéir devient nécessité

Début février 2021, le triangle de Gonesse (Val d'Oise) a été médiatisé en raison de la création d'une zone à défendre, ZAD. Derrière ces trois lettres, qui renvoient immédiatement à la lutte de Notre-Dame-Des-Landes (Loire-Atlantique), il y a simplement une occupation d'une petite partie des terres afin de lutter contre la création d'une gare et, plus globalement, pour préserver un patrimoine commun de 110 hectares de terres agricoles, qualifiées les plus riches d'Europe. Après l'abandon du projet démesuré et écocide Europacity en novembre 2019, le spectre d'une bétonisation est, malgré tout, resté bien présent.



### Influence de la finance

Avant cette occupation, il y a dix ans de lutte juridique conduite par le collectif « Pour le triangle de Gonesse » pour préserver ces terres. Mais le pouvoir de la finance et son influence sur les choix politiques de Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, de Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse ou encore de Marie-Christine Cavecchi, présidente du département du Val d'Oise, sont plus forts. Aussi les travaux pour construire une gare au milieu de ces champs ont-ils repris, sous de faux prétextes de « désenclavement de la zone » très peu habitée et de « création d'emplois » qui ne profiteront pas aux habitant·es. D'autres projets sont pourtant possibles en préservant les terres agricoles tout en créant des emplois comme en témoigne le projet alternatif Carma (Coopération pour une Ambition agricole, Rurale et Métropolitaine d'Avenir) proposé pour sauver ces terres en engageant un cercle vertueux de relocalisation de l'agriculture.

### Préserver les biens communs

Que faire alors quand on est citoyen·ne, et qu'on assiste impuissant·e à des décisions aussi insensées ? On peut trouver ces espaces d'expression et de résistance que sont les zones à défendre (ZAD). Les occupant·es, sympathisant·es ou passagers·ères de la ZAD du triangle de Gonesse, n'étaient ni des « bobos » en quête de sensation forte, ni de dangereux·ses criminel·les comme le sous-entendent certains médias. Il s'agissait de simples citoyen·nes, de tous âges et d'horizons variés, animé·es par une volonté de préserver des biens communs. Beaucoup d'autres

luttons en France sont menées pour les mêmes raisons et méritent d'être soutenues : au Carnet, près de Nantes, pour défendre 400 hectares de zone humide et sauvage, à Saclay pour conserver les terres agricoles et espaces naturels du Plateau de Saclay, etc.

### Plus d'actes, moins de paroles

Les pouvoirs publics et les gouvernements parlent économie circulaire et relocalisation, transition écologique et dés-artificialisation des terres, lutte contre le réchauffement climatique. Paroles, paroles, paroles... Mais concrètement quels sont leurs actes ? Sous l'emprise des financeurs et de leurs alliés lobbyistes, ils tergiversent, reculent et retardent les décisions qui s'imposent pour, enfin, initier des changements à la hauteur des enjeux environnementaux et sociaux de notre époque. Quand les citoyen·es n'ont plus d'autres moyens face à l'urgence, les ZAD constituent le légitime recours pour élever la voix.

## Le Kid et l'escroquerie de la croissance\*

*The Kid*. Dans le premier film de Charles Spencer Chaplin, dit Charlie Chaplin, devenu un classique, le kid jette des pierres dans les fenêtres pour donner à son père – fort heureusement présent sur place – du boulot de réparation de vitres. La petite entreprise familiale, fondée sur la destruction, génère ainsi des revenus.

Entre les lignes, ce film introduit le Dieu de l'économie moderne : la Croissance. Ce Dieu doit être aussi terrifiant qu'une pierre qui soudainement explose par la fenêtre de notre salon, mais notre société apprend à l'aimer, en lui donnant le surnom de « PIB ».



Cette année, c'est le centenaire du film. Depuis 1921, le kid et son père ont trouvé et trouvent encore des manières de plus en plus artistiques pour augmenter le PIB (produit intérieur brut).

Chaque jour une pomme conserve son homme



Depuis, le kid a appris à travailler pour Apple. Il casse les téléphones *Iphone*, un travail beaucoup plus sophistiqué que celui de casser les fenêtres. Il installe les mises à jour, qui, délibérément, ralentissent nos téléphones portables, précisément quand sortent des nouveaux modèles. C'est l'obsolescence programmée par le kid. En 2018, en Italie, Apple et Samsung ont dû payer des amendes symboliques, leurs PDG s'excusant au nom de leurs kids et promettant de les empêcher de commettre d'autres actes de vandalisme.

L'insuline : produit dérivé du Coca-Cola

Le kid devient dealer de drogue. Les dirigeants de Coca-Cola ciblent encore et toujours l'enfant malgré leurs promesses de ne plus faire de pub avec leur kid. Il casse les populations, qui, une fois devenues toxicomane au sucre, sont sauvées par le père. Il arrive, cette fois-ci pas avec de nouvelles vitres, mais avec de l'insuline à vendre pour que les diabétiques puissent continuer à vivre. C'est la vraie croissance de l'économie. Dans la course au PIB, l'Amérique a un meilleur taux de croissance que la France, grâce à la réussite de Coca-Cola auprès des Américains. Le PIB américain dépasse le PIB français parce que l'insuline coûte sept fois plus cher aux USA où n'existe pas l'assurance médicale universelle. Le marché de l'insuline est une affaire mondiale à 44 milliards de dollars en 2021.

Le kid lance les bombes (au lieu des pierres)

La plus forte part du PIB pour la croissance économique est représentée par les dépenses de la guerre et les armements. C'est l'économie *fracturer-facturer* du complexe militaro-industriel. Les gouvernements paient les →

→ factures. Le kid devient jeune adulte, sans boulot, et trouve sa seule opportunité de job dans les forces armées. En suivant les ordres des PDG de l'armement, il casse, mais désormais en utilisant des bombes.

**Le kid allume la mèche et le PIB monte en flèche.**

Dans un monde aux ressources limitées et à la biodiversité en danger, la croissance illimitée est une pure bêtise. Le kid n'a pas les moyens de comprendre. Mais son père, en devenant PDG, n'a aucune excuse.



**La guerre contre le commerce de proximité**

L'économie en faveur du PIB est liée à la destruction du commerce de proximité. Avec les grandes surfaces et Amazon, trois emplois sont détruits quand un seul est créé. Le kid n'a plus besoin de jeter des pierres contre les maisons des villages pour engendrer des déserts économiques.



© GUILLAUME SOUVANT / AFP

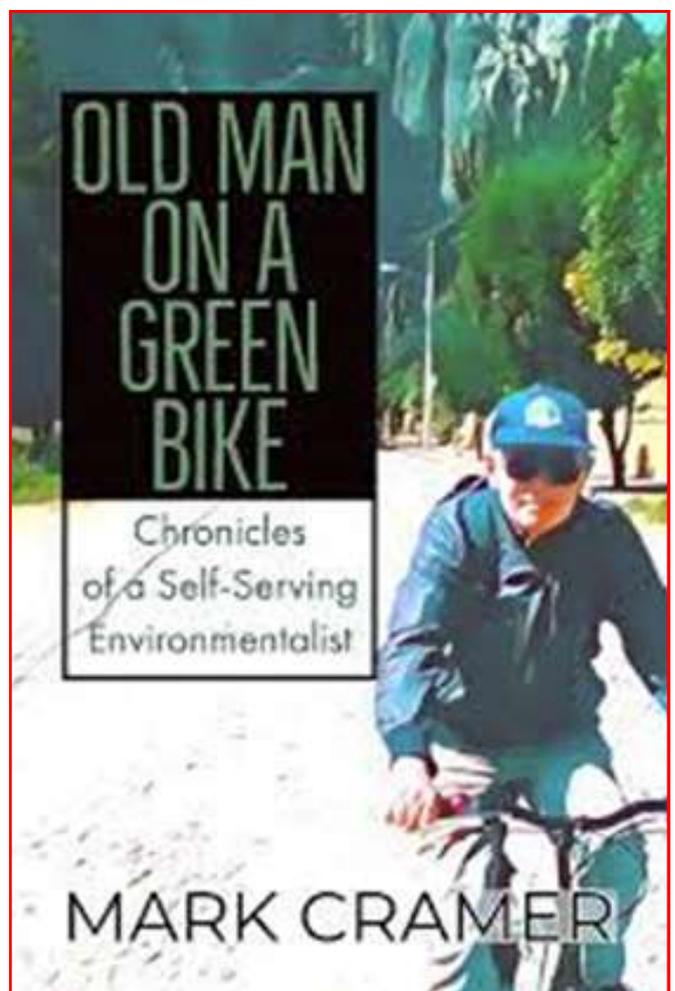
**Des pays qui commencent à résister au déterminisme du PIB**

Une nation bouddhiste, le Bhoutan, a développé la philosophie du « Gross National Happiness » (*bonheur national brut*) pour remplacer le « Gross National Product », le PIB en français. Un autre pays, le Costa Rica, prêche le mantra que « le PIB ne mesure pas la qualité de vie ».

Changer une drogue par une autre drogue ne soigne pas le toxicomane. Changer une énergie polluante par une autre énergie moins polluante ne résoudra ni notre addiction à la croissance ni le réchauffement planétaire. Il faut apprendre des philosophes de Bhoutan et de Costa Rica et changer notre mode de vie.

**Mark Cramer** □

\* L'article original est paru en anglais et peut être lu à l'adresse <https://steadystate.org/the-kid-and-the-modern-american-growth-scam/>



## Valoriser et promouvoir les métiers du ménage et du domicile

Voici un sujet social qui n'est pas inconnu des cercles associatifs et des organisations syndicales, dont les interventions et initiatives de solidarité aux côtés des travailleurs et des travailleuses du secteur du domicile ont été médiatisées ces derniers mois, voire années. Pour mémoire, Attac 92 a été présente à plusieurs reprises aux côtés de ces salarié·e·s en lutte dans des grands hôtels pour obtenir une augmentation de leurs rémunérations et de meilleures conditions de travail.

### Constats

Très utiles mais peu payés, insuffisamment reconnus, avec un statut dégradé par la sous-traitance, les agents du nettoyage et des prestations ménagères à domicile sont devenus quasiment invisibles. Ils sont pourtant deux millions de salarié·e·s, en grande majorité des femmes, dont les tâches sont classées hors de la vie des administrations publiques, des entreprises privées. Dans notre société, ils et elles sont **isolé·e·s, voire mis·e·s à l'écart, considéré·e·s** faisant partie de la catégorie des travailleurs de la deuxième ligne qui ont été largement exposé·e·s au Covid-19. Pour plus du tiers d'entre eux et elles, ils et elles sont multi-emplois, avec plusieurs employeurs. Ils et elles subissent en outre deux liens de subordination. En droit, leur employeur est le prestataire de service qui établit la fiche de paie, mais qui n'est pas totalement maître de la composition des salaires. En fait, leur employeur est le donneur d'ordre qui externalise l'entretien de ses locaux avec la fâcheuse tendance à tirer les tarifs vers le bas. Les travaux de nettoyage sont systématiquement dévalorisés, au plan de l'humain qui est déconsidéré, et au plan du salaire qui est dévalué.

Il est de notre devoir de citoyen·e·s humanistes de contribuer à faire sortir de l'oubli ces innombrables employé·e·s de la filière de la propreté des locaux, dans les sites scolaires, dans les hôpitaux, dans l'hôtellerie ou dans l'aide à domicile, etc. Les mouvements revendicatifs dont la presse s'est fait l'écho montrent combien est difficile leur quotidien.

### Externalisation

L'hebdomadaire *L'huma dimanche* du 1<sup>er</sup> avril 2021 explique dans un intéressant article sur le salariat du nettoyage en mode « essorage » :

*« alors que la mécanisation et l'automatisation de certaines tâches ont eu pour conséquence une élévation globale du revenu et des qualifications dans le monde du travail, ces métiers mal rémunérés sont en plein boom depuis la fin des années 1980. Dans le privé, comme dans le public, la sous-traitance fait des ravages et la course au moins-disant social est au cœur de la dégradation accélérée des conditions de vie et de travail des salariés du nettoyage. »*

*« Externaliser, c'est rejeter hors de l'emploi public ou de l'organisation productive ceux qui concourent à leur bon fonctionnement », résumait François-Xavier Devetter et Julie Valentin, deux économistes qui ont accordé un entretien au magazine à l'occasion de la parution de leur ouvrage (1). Leur objectif est de contribuer à informer et à témoigner sur les inégalités dans la sphère du travail ainsi que sur les conditions des employé·e·s ayant des basses rémunérations. Les deux spécialistes, par ailleurs enseignants et chercheurs universitaires, y abordent de façon approfondie la situation des agent·e·s de la propreté, et proposent des solutions pour une reconnaissance sociale et une meilleure rémunération. Le sous-titre de leur livre est, à cet égard, parlant : « l'avenir des emplois du nettoyage dans une société juste ».*

*Julie Valentin remarque que cette externalisation est « symbolique de la conception que l'on a de cette activité. Considérée comme marginale, elle se retrouve mise à l'extérieur. Cela favorise la fragmentation du temps de travail en limitant les interventions à des durées courtes. Ensuite, cela encourage une très forte spécialisation au sens où les salariés n'ont pas d'opportunités pour réaliser d'autres tâches que le nettoyage. [...] Enfin, l'externalisation les coupe de la communauté de travail du lieu où ils exercent [...] mais aussi des institutions fondamentales du travail comme la médecine ou la représentation syndicale. »*

*François-Xavier Devetter ajoute que « par l'externalisation, les donneurs d'ordres délèguent la fonction employeur sans pour autant que ses devoirs soient repris par les preneurs d'ordre, les entreprises du secteur de la propreté. Ces entreprises n'ont pas les moyens de les assumer au regard des conditions du marché. →*

→ **La logique même de l'externalisation centrée sur le coût a bien souvent pour effet le passage d'une entreprise à une autre et donc une difficulté à construire une vraie relation d'emploi dans lequel l'employeur se sentirait en responsabilité de ces travailleurs, par exemple pour la formation ou la prévention.** »

### Responsables

Les journalistes de *L'huma dimanche* rappellent que la sous-traitance, en « cassant les collectifs de travail », isole et éloigne les salariés **du champ des luttes collectives et de l'action syndicale**. Au banc des responsables de cette paupérisation de masse, se trouvent les **entreprises privées donneuses d'ordre qui ont choisi de se recentrer sur leur cœur de métier, en confiant à des prestataires l'entretien de leurs locaux**. Ces prestataires rognent sur les conditions de travail et de rémunérations de leurs salariés pour baisser la facture et remporter les marchés. Responsables aussi, les pouvoirs publics, en tant **qu'employeurs dans les administrations, les établissements scolaires ou les hôpitaux, mais pas seulement**. **L'État a sa part** : en refusant obstinément de revaloriser le SMIC, les gouvernements successifs nourrissent cette précarisation.

En outre, les temps partiels imposés sont légion. Les salarié-e-s, qui y sont soumis-e-s sont alors confronté-e-s à des revenus indécents. En 2017, **48 % des salariés du nettoyage ont perçu une rémunération inférieure au SMIC (contre 23,5 % de l'ensemble des salariés)**. **La plupart sont des femmes. Mères célibataires, immigrées ou issues de l'immigration, elles souffrent d'un double mépris, et, au poids de leur histoire, s'ajoute celui d'un travail harassant, mais nié.**

### Paradoxe

Pourtant le travail demandé et effectué par ces **travailleuses et travailleurs de l'ombre dépasse le strict nettoyage**. De nombreuses missions effectuées à domicile rapproche le métier des **fonctions de soin, d'éducation ou de production**. Un autre paradoxe tient à la mécanisation et au perfectionnement des moyens de production qui ont fait reculer certaines tâches pénibles tandis que les travailleurs du nettoyage et de la propreté augmentent en effectifs et en part de la population active. Ces activités ne sont en effet pas « routinisables ». Elles demandent une

adaptation au contexte et aux personnes, intègrent un fort contenu relationnel et demandent de l'initiative, sinon de l'autonomie.

### Solutions

Afin de faire progresser la situation des travailleurs du ménage et des intervenants à domicile, Julie Valentin et François-Xavier Deveter proposent plusieurs solutions :

- ré-internalisation des tâches de nettoyage ;
- insertion dans un réseau de travail pour **rompre l'isolement** ;
- décloisonnement des missions ;
- revalorisation des salaires ;
- remise en cause du temps partiel subi, souvent imposé ;
- développement de la formation professionnelle ;
- facilitation de la mobilité.

Cette vision progressiste, très appréciable, veut des changements pour davantage de justice sociale. Dans *Le Monde diplomatique* de mai 2021, Margot Béal, auteure de la thèse de doctorat *Des champs aux cuisines. Histoires de la domesticité en Rhône et Loire (1848-1940)*, parue aux ENS Editions, Lyon en 2019 donne un souffle **d'optimisme à la (petite ?) évolution des mentalités** : « **l'espoir de transformations radicales porté par le Front populaire sape l'idéologie de la domesticité patronale, selon laquelle certaines personnes sont faites pour servir, d'autres pour être servies** ».

Jean-Louis Michniak 

(1) : *Deux millions de travailleurs et des poussières*, éditions Les petits matins.

### Chiffres

Plus de 8 % de la main d'œuvre, tous secteurs confondus, relèvent des professions du nettoyage.

**40 % des femmes occupant un emploi à bas salaire font partie de ce secteur d'activités.**

Un million de postes de travail a été créé dans cette filière depuis 1984, dont 480 000 **postes d'aide à domicile**.

**Les salarié-e-s personnels d'entretien du secteur privé, les aides à domicile et les employés de maison perçoivent en moyenne des salaires inférieurs à 1 000 euros par mois.**

## Préfectures d'Île-de-France : le scandale des rendez-vous en ligne pour les étrangers

Depuis quelques années, les préfectures d'Île-de-France ont dématérialisé la prise de rendez-vous pour les étrangers souhaitant renouveler leur titre de séjour ou déposer une première demande de titre. **Ce sont d'abord les préfectures de la Seine-Saint-Denis et du Val de Marne qui ont mis en place ce procédé, avant qu'il ne se généralise à la quasi-totalité des préfectures de la région parisienne à la sortie du premier confinement.** Dernière en date, la préfecture de police de Paris, elle aussi, impose aux étrangers désireux de prendre un rendez-vous pour régulariser leur situation administrative, de passer par son site internet. Le but officiel de l'administration est de supprimer les files d'attente interminables qui se formaient devant les préfectures, parfois dès cinq heures du matin (voir dès minuit devant certaines, comme Bobigny par exemple).

### **Veillez recommencer...**

Or, la quantité de rendez-vous mis en ligne est très nettement inférieure aux demandes, à tel point que de nombreux étrangers sont dans l'incapacité d'obtenir ce précieux sésame, préalable indispensable à toute régularisation. En effet, sans rendez-vous permettant de déposer une première demande de titre de séjour ou de renouvellement de son titre, il est évidemment impossible que l'étranger soit régularisé. **Pire, celui qui avait un titre de séjour et qui ne peut le renouveler tombe dans l'illégalité, et perd ainsi son droit au séjour.**

Ainsi, à toute heure du jour et de la nuit, sept jours sur sept, apparaît un message similaire sur les sites des préfectures, comme celui de la préfecture des Hauts-de-Seine : « *Il n'existe plus de plage horaire libre pour votre demande de rendez-vous.*

*Veillez recommencer ultérieurement ».*

Bien plus, non seulement les rendez-vous mis en ligne sont en nombre nettement insuffisants mais encore les seuls rendez-vous disponibles quotidiennement sont systématiquement captés par des logiciels pirates et revendus sur des sites, parfois près de 200 euros, rendant ainsi payant l'accès à un service public qui se doit évidemment d'être gratuit !

### **Capter l'écran**

**Avec l'aide d'association et d'avocats, de nombreuses procédures ont été intentées ces derniers mois devant les tribunaux administratifs.** Ainsi les étrangers ont-ils recours à la technique des captures d'écran effectuées quotidiennement sur un à deux mois, pour démontrer l'impossibilité effective de prendre un rendez-vous en préfecture. Le tribunal est alors saisi suivant la procédure dite du « référé mesures utiles », afin qu'une décision soit rendue condamnant la préfecture à fixer un rendez-vous dans un délai déterminé (généralement deux mois suivant le jugement), décision souvent assortie d'une condamnation pécuniaire de la préfecture pouvant aller jusqu'à 800 euros.

**Entre les captures d'écran (voir page suivante), les délais de prononcé des jugements (pourtant beaucoup plus rapides dans le cadre des procédures de référé), et le temps de l'exécution du jugement lui-même, l'étranger doit parfois attendre plus de six mois pour avoir un simple rendez-vous en préfecture, sans parler du fait que certaines préfectures font parfois la sourde oreille et n'exécutent le jugement qu'après mise en demeure et menace d'astreinte, retardant encore de plusieurs mois la fixation du rendez-vous ! →**



## Dématérialisation illégale

Le Conseil d'État, dans un arrêt du 27 novembre 2019, a pourtant déjà statué sur l'illégalité de cette pratique. Saisi d'un recours présenté par plusieurs associations (La Cimade, Le Gisti, La Ligue des droits de l'homme, Syndicat des Avocats de France), le Conseil d'Etat a considéré que le décret du 27 mai 2016 autorisant le recours à la dématérialisation « *ne saurait avoir légalement pour effet de rendre obligatoire la saisine de l'administration par voie électronique* ».

La haute juridiction reconnaît donc implicitement que la prise de rendez-vous exclusivement en ligne est illégale et doit rester une possibilité offerte aux usagers et usagères du service public, sans quoi elle devient une entrave à l'accès aux droits.

C'est d'ailleurs dans le prolongement de cette décision du Conseil d'État que le tribunal administratif de Rouen a rendu un jugement le 26 février 2021 annulant un arrêté du préfet de la Seine-Maritime rendant obligatoire la prise de rendez-vous en ligne pour les étrangers.

## Limiter les régularisations

Pourtant, malgré ces différentes déci-

sions, malgré les très nombreux jugements des différents tribunaux administratifs condamnant ces derniers mois les préfectures franciliennes à fixer rendez-vous aux étrangers, décisions assorties de **condamnations pécuniaires comme on l'a vu précédemment**, malgré la perpétuation de vente de rendez-vous en toute **illégalité**, **l'administration continue de défendre ce système**, tout en se refusant à augmenter le nombre quotidien de ses rendez-vous, et sans sécuriser ses propres sites pour lutter contre les logiciels pirates.

En fait, de nombreuses préfectures d'Île-de-France se servent de ce procédé pour gérer les flux de façon totalement illégale. En effet, devant le scandale que représente cette impossibilité de prendre rendez-vous, plusieurs d'entre elles ont finalement ouvert de nouveaux créneaux pour les seuls étrangers déjà titulaires d'un titre de séjour et souhaitant le renouveler ; ce renouvellement est souvent de droit et correspond aux situations les moins discutables. Néanmoins, pour les dizaines de milliers d'étrangers en situation irrégulière qui cherchent à obtenir un premier rendez-vous en vue de régulariser leur situation, parfois sur le →

→ fondement de circulaires ministérielles de régularisation (la circulaire Valls du 26 novembre 2012 qui ouvre notamment la **possibilité d'une régularisation par le travail** est ainsi une source non négligeable de régularisation), la mise en place du rendez-vous par le biais du site de la préfecture est clairement un moyen de limiter considérablement le nombre de régularisation.

### Priorisation

Cet objectif ne semble pas réellement contesté par l'administration qui n'hésite pas à expliquer qu'elle entend recevoir les usagers « *selon un système de priorisation* », système évidemment totalement illégal.

L'administration explique ainsi que « *le principe sous-tendant cette priorisation est qu'il est impératif de ne pas fragiliser des personnes d'ores et déjà régulièrement admises au séjour, dont le droit à renouveler leur titre est reconnu dans plus de 95 % des cas et qui ont besoin de leur titre pour séjourner sur le territoire, travailler ou percevoir des droits sociaux. Les autres usagers, s'ils disposent naturellement d'un droit à voir leur demande examinée par l'administration, ne se trouvent pas dans la même situation et leur demande ne revêt pas la même urgence, dès lors qu'une partie d'entre eux se maintenaient déjà, depuis parfois de très nombreuses années, sur le territoire sans aucun titre* » (1).

La préfecture reconnaît explicitement que les étrangers qui doivent impérativement se voir délivrer un titre de séjour (sans marge d'appréciation de la préfecture) sont prioritaires par rapport aux étrangers relevant de la procédure dite de l'admission exceptionnelle au séjour (étrangers avec des bulletins de salaire par exemple, ou présents en France depuis

plus de dix ans). En clair, en restreignant le nombre de rendez-vous, l'administration limite le nombre de régularisation et opère ainsi en amont et de façon totalement illégale une limitation du nombre d'étrangers ayant la possibilité de se voir délivrer un titre de séjour.

Il est ainsi décidé, en dehors de tout **texte législatif ou réglementaire, d'opérer un tri** entre les étrangers qui auront le droit de voir leur demande examinée et les autres. Une conception somme toute assez particulière du principe de l'égal accès de toutes et tous au service public, **principe à valeur constitutionnelle...**

### Attac 92 mobilisée

Au-delà de ces règles fondamentales régulièrement foulées aux pieds par une administration préfectorale qui feint d'oublier qu'elle est censée appliquer les lois de la République et non les édicter, on ne peut s'empêcher d'y voir la volonté de maintenir dans l'irrégularité des dizaines de milliers d'étrangers ou d'y plonger des milliers d'autres.

Face à cette situation scandaleuse, ATTAC 92 a participé à des actions aux côtés d'associations comme le Réseau Education sans Frontières, la CIMADE ou le GISTI, notamment le 5 mai dernier devant la préfecture des Hauts-de-Seine ; plusieurs collectifs se sont également constitués à Montreuil ou Paris pour obtenir des préfectures la fin de ces pratiques illégales et profondément attentatoires aux libertés publiques.

Stéphane Levildier ◻

(1) *Ces citations sont extraites d'un mémoire en réponse présenté par l'administration devant un tribunal administratif de région parisienne.*

## Rire (jaune), mais rire

Bruno a traduit la lettre ouverte pour le renflouement des milliardaires et vous propose de la partager avec amusement. Second degré obligatoire. À vos mouchoirs !

**Lettre ouverte pour le renflouement des milliardaires : reconstruire en mieux le futur des milliardaires.**

*Nous devons faire front commun en cette ère de crise et d'anxiété sans précédent.*

*Bon nombre d'entre nous ont perdu des amis et de la famille à cause de la terrible contagion de la pandémie mondiale de COVID-19. Beaucoup d'entre nous ont également souffert d'une grande détresse financière et de l'inquiétude d'un avenir ravagé par la dégradation du climat. Ceux d'entre nous qui assument le fardeau de direction ont une responsabilité. Nous devons mobiliser notre force financière pour élever une société à genoux.*

*En cette période turbulente, nous avons besoin d'un leadership fort et efficace pour mieux reconstruire. Les milliardaires et les chefs d'entreprise ont un rôle central à jouer sur la voie de la reprise après les multiples crises auxquelles le monde est confronté. Nous seuls pouvons guider la marée montante pour soulever tous les bateaux, employer les chômeurs, donner à la nature son juste prix et exploiter le commerce au profit du bien-être mondial. Mais des industries valant des milliards de livres ne peuvent espérer faire cela sans soutien.*

*Pour sauver le monde, nous avons besoin :*

*- de milliards de renflouements : nous avons besoin d'injections financières ambitieuses et décisives pour turbo-changer notre plan de sauvetage l'économie-d'abord. Aujourd'hui les banques centrales peuvent emprunter cet argent à des taux d'intérêt négatifs et ainsi augmenter leur richesse en le remettant à ceux qui en useront le mieux ;*

*- d'éliminer la papperasse : la concurrence est le mot d'ordre et, pour y parvenir, nous devons éliminer le plus de règlements, de mesures de protection et de normes possibles ;*

*- d'en finir avec l'éco-sabotage : les mesures de protection de l'environnement ne font que nuire à l'utilisation efficace des ressources dont on a désespérément besoin, comme les sables bitumineux, et appauvrir les peuples autochtones qui, autrement, pourraient être employés à*

*creuser et exporter leurs terres ancestrales ;*

*- de libérer l'innovation : il faut révolutionner les régimes fiscaux oppressifs fondés sur la politique de l'envie pour libérer le pouvoir de l'innovation afin de créer de la richesse, des emplois et du bien-être pour tous.*

*En cette période de crise financière mondiale, ce serait une grave erreur que de laisser les plus riches aller droit dans le mur, aussi satisfaisant que cela puisse paraître. Nous avons vu où cela peut mener, quand il a été permis de laisser s'effronder l'empire de vente au détail de la femme de Sir Philp Green, ce qui a causé de terribles souffrances à ses milliers d'employés. Nous ne pouvons pas laisser faire la politique de l'envie, de la jalousie pure de ceux qui se sont appelés les 99 % pour entraver notre chemin collectif vers le rétablissement.*

*Au lieu de cela, nous devrions tous poursuivre une croissance durable et respectueuse du climat qui permettra à l'économie mondiale de prospérer une fois de plus et de rembourser les milliards de dollars empruntés au cours de la dernière année. C'est ce remboursement qui permettra aux dirigeants financiers du monde entier, comme nous, de diriger la reprise et de bâtir un avenir meilleur, vers le futur trillionnaire.*

**M'enrichir, enrichit tout !**

*Pour le profit et la planète*

*Cordialement,*

Les signataires :

**Sir Cliff R. Rat : PDG de Renflouement des Milliardaires**

**CV : président exécutif d'IDEOS Industries Chimiques, président exécutif de B Petrole & Gaz, directeur exécutif des Investissements Pyramide, conseiller exécutif spécial de l'autorité du pétrole et du gaz, professeur honoraire de leadership exécutif à la Cliff Rat School of Executive Leadership, auteur de Executive Leadership the Cliff Rat Way, propriétaire de Rat Race Motorsports Team.**

**Duchess Tamara Taxavoider : directrice générale de Bien-être**

Depuis son arrivée à l'Institut de politique financière néfaste, Tamara, ou « Tammy », **comme l'appelle ses amis d'Eton, a joué un rôle-clé pour accroître la satisfaction au travail et le rendement financier des administrateurs →**

→ des entreprises avec lesquelles elle travaille. Elle a remporté de nombreux succès, notamment en augmentant les primes d'entreprise de 5 000 %, en mettant fin à une campagne de syndicalisation. Elle a récemment entrepris la difficile tâche de déménager notre siège social aux îles Caïmans.



**Duchess Tamara Taxavoider**

**Ellaria Duvet-Shamm : she-EO at Duvet-Shamm Lifestyle**

Diplômée de la Harvard School de Manipulation, Ellaria est une jeune fille qui se sent appelée à Guérir le Monde et à Be The Boss. Elle a écrit de nombreux livres, dont *Etes-vous déprimés ou ne mangez-vous pas suffisamment ?*, *Smoothies pour femme de pouvoir* et *Soit meilleur*, un best-seller du New York Times sur la façon dont les pauvres peuvent travailler plus pour être meilleurs. Jusqu'à ce que la pandémie frappe, elle organisait des retraites spirituelles réservées aux femmes sur son domaine privé dans le sud de l'Angleterre, puisant fortement dans la culture sacrée d'autres personnes pour influencer plus de femmes de pouvoir partout.

**Sir A. Zard : président des Investissements Oz**

Ayant été confirmé par nos bons amis du système judiciaire mondial comme l'héritier légitime de l'or légendaire du Mali, j'ai été attristé de constater qu'il était parti depuis

longtemps. J'ai cependant eu la chance d'en tirer profit dans une série de prêts importants qui ont acheté des terres et des entreprises à l'échelle mondiale, les prêts étant garantis contre les entreprises. Chaque prêt a fourni la garantie pour trois autres. Cela est devenu un modèle repris dans les manuels. Malheureusement, l'effondrement du commerce mondial a réduit la valeur de ces entreprises au-dessous du niveau des dettes garanties par elles, et sans un soutien immédiat à grande échelle, elles s'effondreront à la fin de mars 2021. Si cela n'est pas empêché, près de 17 millions de personnes seront réduites à la misère et quatre villes en Afrique s'effondreront complètement. Il n'y a pas d'autre alternative que de fournir un renflouement d'un milliard de dollars - pas à ce milliardaire pour lui-même, mais en tant que gardien de tant de gens ordinaires dépendant de son succès continu.

Rachel 'Ruissellement' Branson : présidente et fondatrice du Conseil de Libéralisation pour la Justice Climatique

À l'âge de 21 ans, Rachel a fondé le magazine milliardaire *Tu l'as mérité, tu l'as perdu*, disponible dans des salons d'aéroport de première classe et les clubs privés du monde entier. Affectueusement connue sous le surnom de « Ruissellement ». Maintenant, elle passe la plupart de son temps sur son île privée. Ce sont des chefs-d'œuvre, tels que la désignation de l'île comme réserve de conservation en 2010 pour s'assurer que les autochtones en soient bannis, qui ont valu à Rachel les titres de compétence qu'elle possède aujourd'hui. Rachel est régulièrement en tête des listes des « self-made héritières et des virtuoses des affaires », mais ne se repose pas sur ses lauriers durement gagnés - son nouveau livre *Comment les milliardaires sauveront la planète* devrait sortir cet été.

**Ellen Musk MBE MBA : fondateur et directeur de GreenX Jets**

Originaire de la capitale financière mondiale de Londres, Musk a 26 ans d'expérience à la tête de certaines des sociétés les plus avant-gardistes du monde. Leur dernière aventure a révolutionné le monde des jets privés de luxe : les peindre en vert pour faire une déclaration importante sur l'importance d'être respectueux de la planète (et symboliser l'argent bien sûr).

Musk est titulaire d'un MBA et d'un →

doctorat honorifique du MIM (Massachusetts Institute of Money) et a reçu un MBE pour services rendus aux moustachus. Ils dirigent leur propre fondation caritative privée axée sur l'autonomisation des enfants de milliardaires à concourir pour une charge publique : RichKids Company.

### Just A. Steve : PDG de Liaison entre le Gouvernement et Le Gaz Est le Nouveau Pétrole

Steve travaille avec Le Gaz Est le Nouveau Pétrole depuis 1804. Il apporte plus de 200 ans d'expertise et se fait le champion du leadership exécutif, en particulier dans la commercialisation récente d'une nouvelle teinte de peinture verte qui a été largement utilisée dans l'industrie de l'énergie. Steve a un doctorat en Emmerdage, décerné après une longue expérience au sein du Bureau de la Transition Énergétique avec le gouvernement britannique.

### John Apples : responsable de Influence sur le Style de Vie

À son retour du pensionnat en Écosse, les



**John Apples**

parents de John ont été choqués de voir que leur enfant avait développé un fort accent de Glasgow : un phénomène d'autant plus déconcertant qu'il n'était pas du côté ouest de l'Écosse. Il a cependant fait bon usage de cet

accent, en prétendant avoir fait un parcours de gueux à riche jusqu'à être milliardaire, alors qu'en fait il a hérité de l'entreprise de carton de son père. Il utilise ce numéro de garçon-de-la-classe-ouvrière-ayant-réussi dans son rôle de responsable à Influence de Style de Vie pour faire paraître chic et cool le mode de vie milliardaires sur Instagram. Il siège également à la Chambre des lords non pas en tant que Lord ou quoi que ce soit d'autre, il aime simplement être assis là.

(1) Voir [https://en.wikipedia.org/wiki/Philip\\_Green](https://en.wikipedia.org/wiki/Philip_Green)

(2) Voir [https://fr.wikipedia.org/wiki/Heal\\_the\\_World](https://fr.wikipedia.org/wiki/Heal_the_World)

Version originale avec photo des signataires :

[https://docs.google.com/document/d/16Zy66sBjOCcHqOU2HxDgu2zHLZn\\_4w8vYnLP\\_UzvQ0Fk/edit](https://docs.google.com/document/d/16Zy66sBjOCcHqOU2HxDgu2zHLZn_4w8vYnLP_UzvQ0Fk/edit)

Traduit avec l'aide de reverso :

<https://www.reverso.net/translationresults.aspx?lang=EN&direction=english-french>

### *Sept bonnes raisons d'adhérer ou ré-adhérer à Attac, il y en a forcément une pour vous !*

1. **Désarmer multinationales et finance** : et remettre les peuples et la nature au coeur des politiques publiques.
2. **Rejoindre un important mouvement d'éducation populaire et son comité local du 92** et développer des alternatives aux ravages du néolibéralisme.
3. **Faire partie d'un réseau international de plusieurs dizaines de milliers d'adhérent·es**, pour construire un nouveau modèle de société, respectueux·ses de la nature et de l'humanité.
4. **S'abonner aux journaux Lignes d'Attac et Angles d'Attac 92**.
5. **Assurer l'indépendance financière d'Attac**, le bon fonctionnement de sa démocratie et mener des campagnes et d'actions influentes et décisives.
6. **Participer à la démocratie d'Attac et d'Attac 92**.
7. **Promouvoir l'action citoyenne** directe, radicale et non-violente, pour dénoncer les dérives sociales, fiscales et climatiques d'une société à la dérive.

### **Pour adhérer ou ré-éadhez à Attac (Association pour la Taxation des Transactions financières et l'Aide au Citoyen)**

- ◆ **Par la Poste, au moyen du bulletin d'adhésion** que vous trouverez en page 14
- ◆ En ligne, sur le site : <https://france.attac.org/agir-avec-attac/adherer>



**Nathalie Levray**  
(Clamart)  
Présidente



**Thérèse Villame**  
(Clamart)  
Secrétaire



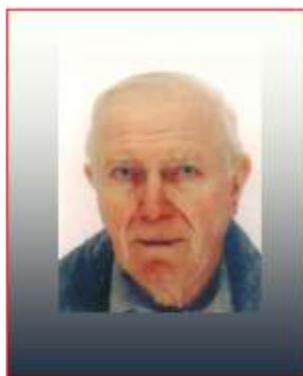
**Bruno Sébilet**  
(Rueil)  
Trésorier



**Jean-Louis Michniak**  
(Colombes)  
Angle d'Attac



**Ferroudja Boudjemai**  
(Nanterre)



**Jean Quèbre**  
(Clichy)



**Philippe Duchatel**  
(Malakoff)



ADHÉRER À ATTAC, ÇA FAIT DU LIEN PAR OÙ ÇA PASSE...

[www.france.attac.org](http://www.france.attac.org)



# Organisation d'Attac 92

**Siège social :** chez Nathalie Levray, 20 rue des Groux 92140 Clamart - [attac92@attac.org](mailto:attac92@attac.org)

- Présidente d'Attac 92 : **Nathalie Levray** - [president.attac92@attac.org](mailto:president.attac92@attac.org)
- Secrétaire : **Thérèse Villame** - [secrtaire.attac92@attac.org](mailto:secrtaire.attac92@attac.org)
- Trésorier : **Bruno Sébilet** - [tresorier.attac92@attac.org](mailto:tresorier.attac92@attac.org)
- Webmaster : **Éric Colas** - [web.attac92@attac.org](mailto:web.attac92@attac.org)

**Site internet :** <http://www.local.attac.org/attac92>

- Flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend>
- Agenda : <https://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique175>
- Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/Attac-92-2236534953038189/>
- Twitter : <https://twitter.com/92attac>

**S'informer & Agir, le Mag d'Attac 92 trimestriel :**

- Les archives sont consultables ici : <https://local.attac.org/attac92/>

**Angle d'ATTAC 92, le bulletin d'ATTAC 92 mensuel :**

- Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/ttac92/spip.php?rubrique178>
- Les archives des numéros 36 à 80 sont regroupés dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111>
- Les archives des numéros 106 et suivants sont consultables ici : <https://local.attac.org/attac92/>

## Joindre les groupes de proximité :

Groupe Clichy - Asnières et alentours :

Pierre au 0675 750 566  
Guy au 0618 111 120  
ou [attac92qp2@yahoo.fr](mailto:attac92qp2@yahoo.fr)

Groupe Mont-Valérien - Rueil - Nanterre et alentours :

Bruno au 0682 883 973 ou [bruno.sebilet@lilo.org](mailto:bruno.sebilet@lilo.org)  
Ferroudja au [ferroudja.boudjemai@orange.fr](mailto:ferroudja.boudjemai@orange.fr)

Groupe Clamart - Meudon et alentours :

Thérèse au 0607 447 395

Groupe Cables - Chatenay - Antony et alentours :

Florance au [attac.cables@gmail.com](mailto:attac.cables@gmail.com)  
Daniel au 0146 544 808 ou [co2monamour@yahoo.ca](mailto:co2monamour@yahoo.ca)



**Adhésion en ligne sur notre site sécurisé :** [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org)

*Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.*



## Bulletin d'adhésion 2021

NOM (en capitales) : ..... PRENOM : ..... Homme / Femme (rayer la mention inutile)  
Date de naissance : ..... Profession : .....  
Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Téléphone fixe : ..... Mobile : ..... Mél : ..... @ .....

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2019 la somme de (comportant l'abonnement de 10 € à *Lignes d'Attac*). *Cochez le montant choisi, en fonction de votre revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :*

Tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35 €
	de 1 200 à 1 600 € : 48 €	de 1 600 à 2 300 € : 65 €	de 2 300 à 3 000 € : 84 €
	de 3 000 à 4 000 € : 120 €	au-delà de 4 000 € : 160 €	

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de .....

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

- par chèque bancaire ou postal joint

- par carte bancaire n° : ..... 3 derniers chiffres : ..... date d'expiration : ..... / ..... signature : .....

A adresser par courrier à : Attac France, 21 ter rue Voltaire 75011 Paris . Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60

**Citoyen du Monde à Montrouge :**

- Les articles des récents des numéros à partir du numéro 90 dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>
- Les archives de 1 à 89 sont regroupées ici : <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181>
- Et de nombreuses notes de lecture à lire sur le site : <https://local.attac.org/attac92/spip.php>